pouce ; on saupoudre de sable, on presse ce sable, et on répète l'opération jusqu'à ce que la surface soit unie comme une pierre ; cette pâte a l'avantage de ne pas se fendiller et elle remplit bien son but, abriter de l'air les surfaces dépouillées d'écorce. Dans la confection de ces emplâtres, qui varient à l'infini, et que l'on compose souvent tout simplement de bouse de vache et de terre franche, auxquelles il est bon d'ajouter un peu de menue mousse, on peut encore employer avec avantage les matières cireuses ou résineuses, mais il faut rejeter avec soin les substances huileuses et celles qui sont un poison pour les plantes.

Ainsi, tout ce qui concerne la guérison des plaies des arbres se réduit à protéger le plus possible le corps ligneux contre l'action de l'air et de l'eau, en favorisant le développement de l'écorce, ou y suppléant par des abris artificiels ; et on peut presque dire que c'est à l'emploi diversement modifié de ces emplâtres préservatifs, que se réduisent presque tous les pansemens chirurgicaux des végétaux.

L'*effeuillaison* ou la *défoliation*, qui prive le végétal des organes les plus importans de la nutrition, est un accident sans gravité quand il n'est pas total ou presque total ; la nature répare bientôt cet accident par le développement de bourgeons axillaires qui donnent naissance à de nouvelles feuilles ; c'est ce qu'on voit sur les arbres défeuillés par la grêle, chez les mûriers effeuillés pour la nourriture des vers-à-soie, et dans quelques autres circonstances. Lorsque l'effeuillaison a lieu par la volonté de l'homme, comme dans le mûrier, on a soin de laisser quelques feuilles à l'extrémité des rameaux, afin que ces feuilles attirant la sève, celle-ci dans sa route nourrisse les branches et produise un développement plus prompt des bourgeons. Les effets de la grêle ou de la dent des bestiaux sont d'ailleurs plus graves, parce que, outre que ces précautions ne sont pas prises, il y a souvent contusion et déchirure ; aussi est-on quelquefois obligé de rabattre les rameaux les plus maltraités.

La *compression* des organes et particulièrement de l'écorce, comme il arrive lorsqu'on serre un arbre avec une corde, ou que ce lien n'est pas relâché en proportion de l'accroissement de la tige, produit des effets analogues à la section annulaire de l'écorce ; cette ligature empêche, en tout ou en partie, la descente des sucs élaborés dans les feuilles, et donne lieu à la formation d'un bourrelet supérieur et inférieur.

La *flagellation*, c'est-à-dire l'action de frapper les branches avec des perches ou des gaules pour s'éviter la peine de cueillir certains fruits, tels que les pommes, les noix, les olives, etc., cette pratique, en usage dans beaucoup de contrées, inflige souvent aux arbres des lésions compliquées des effets de l'effeuillaison, de la contusion et de la plaie. En agissant de cette manière, on fait d'abord avec les fruits tomber les feuilles, ce qui n'est pas sans inconvénient pour les végétaux à feuilles persistantes, comme l'olivier ; en second lieu, on rompt les petits rameaux qui portent les bourgeons fruitiers pour les années suivantes ; on entame souvent l'écorce des grosses branches, de façon à déterminer une multitude de petites plaies qui se transforment quelquefois en ulcères ; en tous cas, les coups dont on frappe l'écorce la meurtrissent et produisent plusieurs des fâcheux effets de la contusion ; enfin, en précipitant lourdement les fruits à terre, on les meurtrit aussi, ce qui hâte considérablement leur pourriture. Cette pratique est donc condamnable sous tous les rapports, et doit être proscrite en bonne agriculture.

La *décortication* ou l'enlèvement de l'écorce, est une autre pratique, accidentelle ou faite avec intention, qui peut gravement compromettre la santé et même la vie des arbres ; le premier cas rentre dans les plaies dont nous avons parlé précédemment. Lorsqu'on exécute volontairement la décortication totale, elle a pour but de donner plus de dureté au bois, ou de se procurer l'écorce pour des usages particuliers ; il s'ensuit la mort du végétal ; mais cela était entré dans les prévisions du cultivateur.—On la fait quelquefois partielle, comme dans l'*incision annulaire*, afin de diminuer la force de végétation de l'arbre, le porter à fruit, ou empêcher la coulure des fleurs. Des *entailles* ou des *trous de tarière* faits dans l'écorce, et même jusque dans le corps ligneux, ont le même but en procurant un écoulement de sève. Il en est de même de l'*arcure* ou *courbure* des branches, de la *torsion* ou du *pincement* des jeunes rameaux, qui sont recommandés dans la culture de plusieurs végétaux. —Dans la greffe, la taille, l'ébourgeonnement et dans beaucoup d'autres pratiques agricoles, on cause encore des plaies aux végétaux : loin de chercher à y remédier, on se propose, en les exécutant, un but utile ; nous n'avons donc point à nous en occuper ici.

C. B. DE M.

SECTION II. — *Des plantes nuisibles en agriculture.*

Un auteur allemand, TEINDL, a fait un Traité sur les mauvaises herbes seulement ; on pourrait en composer un non moins étendu sur les plantes parasites et microscopiques nuisibles aux végétaux cultivés. Contraints de nous réduire ici aux données pratiques les plus positives, nous ne donnerons pas la description botanique de tous les végétaux dont le cultivateur doit repousser la multiplication ou détruire la race, nous n'en ferons pas même une énumération complète ; ce travail aurait peu d'utilité, et, avec les moyens spéciaux qui seront indiqués dans les articles suivans, il nous suffira de dire, d'une manière générale, que l'agriculteur soigneux de ses récoltes et qui désire l'amélioration progressive de son fonds, doit détruire exactement toutes les plantes adventices sauvages ou cultivées, toutes les mauvaises herbes, tous les végétaux parasites qui viennent habituellement ou accidentellement salir ou infester ses cultures. Avant de parler de ceux qui nuisent plus particulièrement soit aux céréales, soit aux prairies, soit aux cultures industrielles ou fo-